

2021-6463
2022-01-14

ASSAINISSANT POUR TAPIS CS-202

SOLUTION

ASSAINISSANT POUR TAPIS CONCENTRÉ POUR NETTOYAGE AVEC ÉQUIPEMENT PAR EXTRACTION OU BONNET
ROTATIF

ASSAINISSANT - DÉSORISANT

EFFICACE COMME ASSAINISSANT CONTRE LES BACTÉRIES RESPONSABLES DES ODEURS
POUR EMPLOI DANS LES HÔPITAUX, LES ÉTABLISSEMENTS INSTITUTIONNELS ET INDUSTRIELS

PRINCIPES ACTIFS :

Chlorure d'octyldécylammonium	0,60 %
Chlorure de dioctyldiméthylammonium	0,24 %
Chlorure de didécylammonium	0,36 %
Chlorure de n-alkyl (40 % C12, 50 % C14, 10% C16)	
Diméthyl benzyl ammonium (20%)	0,80 %

USAGE COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

N° D'ENREGISTREMENT 24025 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION



CORROSIF

CONTENU NET :

ARXADA, LLC

412 Mount Kemble Avenue, Suite 200S
Morristown NJ 07960

201-316-9200

L'ASSAINISSANT POUR TAPIS CS-202 doit faire partie intégrante de tout système d'entretien pour tapis. Une application régulière permet de nettoyer les tapis tout en les assainissant et les désodorisant, ce qui aidera à en accroître la propreté et la durabilité. L'ASSAINISSANT POUR TAPIS CS-202 est un shampooing pour tapis qui mousse peu, pour usage avec équipement d'extraction et de nettoyage à vapeur. L'ASSAINISSANT POUR TAPIS CS-202 contient des composés d'ammonium quaternaire avec « chaînes jumelles » permettant de réduire le développement des bactéries responsables des odeurs. L'ASSAINISSANT POUR TAPIS CS-202 est renforcé pour neutraliser les odeurs désagréables. Ce produit a été formulé pour être utilisé sur des fibres synthétiques lavables commerciales. **{Non recommandé pour usage sur tapis en laine}**. L'ASSAINISSANT POUR TAPIS CS-202 soulève et élimine efficacement et économiquement la saleté grasseuse, résiste à la saleté et contient un agent anti-mousse intégré pour un usage plus productif. L'ASSAINISSANT POUR TAPIS CS-202 offre une formulation équilibrée qui combine les véritables neutralisants d'odeurs, un détergent synthétique non ionique, un composé d'ammonium quaternaire, des agents de chélation organiques et des agents synergiques... pour nettoyer, assainir et neutraliser efficacement les odeurs des tapis lorsque utilisé suivant le mode d'emploi.

MODE D'EMPLOI

POUR NETTOYER, ASSAINIR ET DÉSODORISER LES TAPIS.

Extraction à vapeur : Passer l'aspirateur parfaitement. Mélanger 16 ml d'ASSAINISSANT POUR TAPIS CS-202 par litre d'eau. Injecter et extraire de la même manière qu'avec tout shampooing pour nettoyage à vapeur.

Nettoyage avec bonnet rotatif (bonnet pour reluire) : Passer l'aspirateur parfaitement. Mélanger 32 ml d'ASSAINISSANT POUR TAPIS CS-202 par litre d'eau. Vaporiser sur le tapis à raison de 4,9 – 7,4 m² / litre. (Alterner la direction.)

Nettoyage puissant avec bonnet rotatif (bonnet pour reluire) : Mélanger 125 ml d'ASSAINISSANT POUR TAPIS CS-202 par litre d'eau. Vaporiser sur le tapis à raison de 4,9 – 7,4 m² / litre.

NOTA : Effectuer un test pour s'assurer que le tapis ne déteint pas avant d'utiliser le produit. Appliquer du nettoyant dilué sur une petite surface cachée et frotter à l'aide d'un linge blanc propre. Si la couleur est transférée sur le linge ou si elle change, un produit à base d'eau ne devrait pas être utilisé. Non recommandé pour usage sur les tapis en nylon résistant aux taches. Consulter la garantie et les directives d'entretien du fabricant de tapis pour un usage approprié. Après le nettoyage, relever le poil du tapis dans une seule direction au moyen d'une brosse dure. Placer un papier d'aluminium sous les pattes des meubles tandis que le tapis sèche. Un mouillage excessif peut causer un rétrécissement du tapis. Le fabricant ne sera pas tenu responsable suite à un mouillage excessif ou un mauvais emploi.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Danger - Corrosif pour les yeux. Irritant grave pour la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Nocif ou mortel si avalé. Éviter la contamination des aliments. Porter des lunettes de protection ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques, un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes pour manipuler ce concentré.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX : TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Il ne doit pas être utilisé dans des circonstances qui entraîneraient ou lui permettre d'entrer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les mers ou d'autres en violation des exigences du gouvernement fédéral ou provincial de réglementation. Ne pas rejeter d'effluent contenant ce produit dans les égouts sans en informer préalablement l'autorité de traitement des eaux usées. Les exigences des lois applicables devraient être déterminées avant l'utilisation du produit.

PREMIERS SOINS :

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Des lésions probables des muqueuses peuvent contre-indiquer un lavage gastrique. Il pourrait être nécessaire de prendre des mesures contre un choc circulatoire, une dépression respiratoire et des convulsions.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

ÉLIMINATION :

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.

Suivre les directives provinciales pour tout nettoyage additionnel nécessaire du récipient avant son élimination.

Rendre le contenant vide inutilisable.

Éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir. S'adresser également à eux en cas de déversement, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.